

UNIVERSITE DE LIMOGES
FACULTE DE MEDECINE

CERTIFICAT PROVISOIRE DE SUCCES AU
DIPLOME D'UNIVERSITE DE 3^{ème} CYCLE
DE PATHOLOGIE ET DE CHIRURGIE ORBITO-PALPEBRO-LACRYMALE

N° D'ORDRE : 2

Je soussignée, Mme M. POMMARET, Chef des Services
Administratifs de la Faculté,

Vu le procès-verbal signé par le Jury et par Monsieur
le Doyen, certifie que :

Monsieur COULON Pierre

né(e) le 9 Septembre 1959

à PERIGUEUX (24)

a obtenu, le 28 SEPTEMBRE 1993

LE DIPLOME D'UNIVERSITE DE 3^{ème} CYCLE DE PATHOLOGIE ET DE
CHIRURGIE ORBITO-PALPEBRO-LACRYMALE.

Le présent certificat, scellé du sceau de la Faculté
a été délivré à l'impétrant à titre provisoire en attendant la
remise du diplôme.

Fait à Limoges, le 4 Octobre 1993



Pommaret
M. POMMARET

NOTA : le présent certificat doit être restitué pour retirer
le diplôme,
le titulaire qui a retiré son certificat provisoire n'a
plus droit à aucun certificat.